

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Non applicable.

Emploi de la substance / de la mélange

It is a multifunctional, one-component rubber coating which can be applied by spraying lightly and quickly. The sprays find their application in the craft and DIY, model construction, automotive sector as well as in the industry.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Suter Kunststoffe AG
Aefligenstrasse 3
3312 Fraubrunnen
Suisse

Internet: www.swiss-composite.ch
Email: info@swiss-composite.ch
Téléphone: +41(0)31 763 60 60

Service chargé des renseignements: Sales Team**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Swiss 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.



Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.



F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est étiqueté conformément au règlement EC/1272/2008 (règlement CLP, Europ. SGH, système général harmonisé).

Attention! Récipient sous pression.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Indications complémentaires:

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.









SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Solvant naphtha, la teneur en benzène <0,1%

Composants dangereux:

CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8	oxyde de diméthyle  F+ R12  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas C, H280	ca. 50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène  Xn R20/21  Xi R38 R10  Flam. Liq. 3, H226  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25 - ≤ 50%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphtha léger (pétrole), hydrotraité  Xn R65  Asp. Tox. 1, H304	1 - 2%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1




Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY



CAS: 95-63-6

EINECS: 202-436-9

1,2,4-triméthylbenzène

 Xn R20 Xi R36/37/38 N R51/53

R10

 Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335

(suite de la page 2)

1 - 2%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Erythema**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

L'exposition au feu peut entraîner la rupture / exploser.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 3)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter à la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter à la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter à la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser des appareils résistant aux solvants.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Une bonne ventilation dans les chambres de stockage.

Indications concernant le stockage commun:

La fiabilité d'un stockage commun avec des produits appartenant à d'autres classes de stockage doit être vérifiée.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, consulter la section 7.

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****115-10-6 oxyde de diméthyle**

VME (France) Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

IOELV (EU) Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

1330-20-7 xylène

VME (France) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

Peau

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

VME (France) Valeur momentanée: 250 mg/m³, 50 ppm

Valeur à long terme: 100 mg/m³, 20 ppm

IOELV (EU) Valeur à long terme: 100 mg/m³, 20 ppm

DNEL

Exposition à long terme - inhalation - effets systémiques: 77 mg/m³

Exposition par inhalation, à court terme: 289 mg/m³

Exposition à long terme - cutanée - 180 mg/kg bw/day

Composants: xylène

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 4)

Source: Agence européenne des produits chimiques ECHA
PNEC Aucune information.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Filtre provisoire:

Filtre AX

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants doivent répondre à la norme correspondante EN 374.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la mélange.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une mélange composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Épaisseur 0,7 mm; tempo de pénétration > 480 min (Viton)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Voir la section 6 et 12 pour plus d'informations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	De type solvanté
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	35 °C (oxyde de diméthyle)
Point d'éclair	-42 °C (oxyde de diméthyle)
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	240 °C (oxyde de diméthyle)
Température de décomposition:	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 5)

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	2,7 Vol % (oxyde de diméthyle)
Supérieure:	32 Vol % (oxyde de diméthyle)
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	1,63 (air = 1; oxyde de diméthyle)
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
VOC (CE)	810 - 820 g/L
Teneur en substances solides:	ca. 25 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Ne manipuler qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Indications complémentaires: Possibilité de formation de gaz irritant en cas d'échauffement.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë

1330-20-7 xylène

Oral LD50 4300 mg/kg (rat)

Toxicité dermale aiguë

1330-20-7 xylène

Dermique LD50 > 1700 mg/kg (lapin)

Toxicité inhalatoire aiguë

1330-20-7 xylène

Inhalatoire LC50 21,7 mg/L (rat) (4h)

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

Les vapeurs de solvants peuvent causer de l'air au-dessus du seuil pour la santé tels que irritation des muqueuses et du système respiratoire, le foie, les reins et le système nerveux central. Les signes et symptômes comprennent des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire,

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 6)
somnolence et, dans certains cas extrêmes, l'inconscience. Les solvants peuvent provoquer ces effets par absorption cutanée. Contact prolongé ou répété avec le produit peut causer le dégraissage de la peau et ne peut pas causer des dommages de contact allergique et / ou d'absorption. Les éclaboussures de solvants peuvent causer des irritations et des dommages réversibles.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucun signe d'activité cancérogène.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, les grandes fuites peuvent potentiellement avoir un impact négatif sur l'environnement.

Toxicité sur poissons**1330-20-7 xylène**

LC50 15,7 mg/L (poisson) (96h)

Toxicité sur daphnies**1330-20-7 xylène**

LC50 8,5 mg/L (Daphnia Magna) (48h)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets EAK-Code 16 05 04*

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

AÉROSOLS

IMDG

AEROSOLS

IATA

AEROSOLS, inflammable

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 7)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe	2 5F Gaz.
Étiquette	2.1

IMDG, IATA



Class	2.1
Label	2.1
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Polluant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transport

Code de restriction en tunnels

2
D

IMDG

Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2015

Version 1

Révision: 26.01.2015

Nom du produit: mibenco LIQUID RUBBER SPRAY

(suite de la page 8)

- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
R12 Extrêmement inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Sources Base de données de substances GESTIS d'assurance contre les accidents.

FR